



## **Commune du MAZET-SAINT-VOY**

### **Conseil municipal du 25 janvier 2019.**

#### **\* DETR 2019, Travaux de voirie sur deux voies communales :**

- Route de Saint Voy : (1<sup>ère</sup> tranche) pour un coût de 81035,00€ (depuis la Montée du TEMPLE jusqu'à l'EGLISE de SAINT VOY).
- Les Eyrauds : (2<sup>ème</sup> tranche) pour un coût de 29540,00€ (depuis le Carrefour de l'Ecole jusqu'au chemin d'accès aux GIRES)

Coût total TTC de 132 690,00€

Le projet et son plan de financement sont approuvés à l'unanimité.

**\*Remboursement des travaux de modification de l'éclairage public** à a zone artisanale par la CCHL (remplacement des lampadaires vétustes par de nouveaux appareils équipés de LED modulables)

- Facture du syndicat d'électrification : 14 993, 87€
- Clé de répartition :
  - >> Travaux au Calibert 58,05% ; >>Travaux à la Zone artisanale 41, 95%

A payer par la CCHL 3773,00€ (déduction faite d'une subvention LEADER de 2517,00€)

**\*Loyer du garage « les Merles »** : 850 euros par an.

**\*Subvention pour le Prix de la Résistance** : le montant de 100€ est reconduit à l'unanimité.

**\*Questions diverses.**

Convention pour reconduire l'adhésion au service assistance retraite du centre de gestion (convention 2019 – 2022) approuvé à l'unanimité.

Emploi d'un salarié, géré par l'Association Environnement et Patrimoine. La municipalité reconduit la subvention de 12000 €, 1<sup>er</sup> versement en février, 2<sup>ème</sup> versement en septembre.

Nous souhaitons la bienvenue à Emilie Granger, secrétaire, au Conseil Municipal.